

Zeitschrift:	Physiotherapeut : Zeitschrift des Schweizerischen Physiotherapeutenverbandes = Physiothérapeute : bulletin de la Fédération Suisse des Physiothérapeutes = Fisioterapista : bollettino della Federazione Svizzera dei Fisioterapisti
Herausgeber:	Schweizerischer Physiotherapeuten-Verband
Band:	- (1979)
Heft:	286
Artikel:	Invalidité et assurance sociale : un pouscule d'information
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-930513

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Invalidité et assurance sociale

Un opuscule d'information

La fédération suisse pour l'intégration des handicapés FSIH a publié déjà en 3e édition un opuscule qui donne une orientation sur les possibilités existantes d'assurance contre l'invalidité et sur l'assurance des personnes invalides dans les assurances sociales en Suisse. Vu qu'un part des membres de la fédération est de langue française, il s'imposait l'urgence de publier également une version française qui vient de paraître sous le titre: «Invalidité et assurance sociale».

Au cours des dix dernières années, les assurances sociales ont pris en Suisse un essor insoupçonné, car, dans cette période, des réformes fondamentales ont été accomplies dans la constitution, dans les lois et dans les ordonnances. Dans de nombreux secteurs d'assurance, la situation des invalides a changé et s'est grandement améliorée. Il est évident que ce qui répond aux besoins actuels de nombreux intéressés, c'est un bref et nouvel exposé des possibilités d'assurance et du droit actuel des assurances dans tous les secteurs; tel est le but poursuivi par la présente «brochure jaune». Par bonheur, la FSIH a réussi à s'assurer la collaboration d'auteurs, de professionnels, spécialistes et experts renommés en matière d'assurance; c'est ainsi que figurent parmi les auteurs de cette publication des directeurs généraux et des directeurs responsables de compagnies d'assurances suisses, ainsi que de hauts fonctionnaires et chefs d'offices fédéraux et cantonaux d'assurance. La préface de cet opuscule a été rédigée par Gertrude Girard-Montet, conseillère nationale et présidente de la FSIH, et l'introduction à cette publication est l'oeuvre du Dr Peter Binswanger, directeur général d'une compagnie d'assurance sur la vie. Les 15 domaines de cette publication concernant l'assurance privée contre les maladies selon la LCA, l'assurance privée contre les accidents, l'assurance privée sur la vie et contre l'invalidité, les caisses autonomes de pension et de retraite, l'assurance contre les maladies selon la LAMA, l'assurance obligatoire en cas d'accidents CNAL et l'assurance militaire fédérale. Les autres thèmes de cet opuscule sont les suivants: l'assurance chômage, l'AVS, l'assurance invalidité, les prestations complémentaires de l'AVS et de l'AI, la réglementation sur les allocations pour perte de gain, les réglementations cantonales sur les

allocations familiales, la législation du contrat de travail et l'harmonisation des assurances sociales. Cet exposé, à la fois complet, précis et concentré, a toutes les qualités requises pour donner au lecteur une vue générale et des renseignements détaillés sur les questions d'assurance.

Cet opuscule s'adresse aussi bien aux praticiens juridiques qu'aux avocats et aux juristes de l'administration ainsi qu'aux représentants des assurances sociales, sans oublier en premier lieu les assurés eux-mêmes et les organisations de l'aide privée aux invalides.

Le livre vient de paraître aux éditions Delta SA à Vevey. On pourra se procurer cette brochure, qui coûte 10 fr. auprès du secrétariat de la fédération suisse pour l'intégration des handicapés FSIH, Brunaustrasse 6, 8002 Zürich ou auprès des librairies.

Skions malgré tout

Skier sans chasse-neige

Il es possible d'apprendre à skier avec succès sans utiliser la technique du chasse-neige. Ce mode d'enseignement est pratiqué pour les élèves atteints de troubles cérébro-moteurs. En effet pour ces skieurs, l'utilisation des diverses formes de freinage en chasse-neige est médicalement contre-indiquée; cette position provoque une augmentation de la spasticité et une raideur des membres qui aboutissent à un blocage de toute la mobilité du corps. Ces sportifs désirent toutefois acquérir une technique de ski qui leur permettra d'évoluer avec sûreté sur les pistes. Cela est réalisable grâce à une méthode établie dès le début portant sur la conduite parallèle des skis. Cette instruction particulière a été élaborée par Anne-Marie Ducommun physiothérapeute, qui en 12 ans d'expérience a dirigé plus de 60 cours de ski pour enfants et adultes atteints de troubles cérébro-moteurs. Ces cours de ski sont tous organisés par la Fédération Suisse de Sport Handicap FSSH, qui prend également en charge les cours de ski pour aveugles, pour amputés et autres handicapés.

Une nouvelle méthode qui exclut la technique du chasse-neige se trouve en quelque sorte en opposition à l'enseignement officiel de l'Ecole Suisse de Ski et des autres Ecoles de Ski des pays alpins. Dans l'ouvrage